

COMMUNIQUÉ N° 2

06 janvier 2022 06h30

VIGILANCE ORANGE FORTES PLUIES

Evolution: à compter du jeudi 6 janvier à 06h00, une vigilance météorologique orange – fortes pluies – inondations est annoncée sur les communes de :Thio, Nouméa, Mont Dore, Yaté, Canala, Kouaoua et Houailou. Elles viennent compléter les communes de Bourail, Moindou, Sarraméa, La Foa, Farino, Boulouparis, Païta et Dumbéa, déjà concernées par la vigilance orange depuis le 05 janvier 2022, 21h00.

La sécurité civile appelle la population des communes concernées à se tenir informée de l'évolution de la situation en allant sur le site de Météo-France Nouvelle-Calédonie, www.meteo.nc, en appelant le répondeur d'information de Météo-France Nouvelle-Calédonie au 36.67.36 ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

CONSIGNES PREVENTIVES EN CAS DE FORTES PLUIES & ORAGES

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Ne pas entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature et interrompre toute séance en cours.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Faites attention à l'eau du robinet qui est susceptible d'être impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, préparez-vous à l'évacuation éventuelle de votre domicile.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et conformez-vous à leurs instructions.



